

## **Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 8 avril 2021**

[Modalités de mise à disposition des documents préparatoires](#)

Compte tenu de la crise sanitaire liée à la Covid-19, l'Assemblée Générale Ordinaire se tiendra à huis clos.  
Jeudi 8 Avril 2021 à 10 h 30 au 8 Place de l'Opéra, 75002 Paris

L'avis de réunion prévu par l'article R. 22-10-22 du Code de commerce, comportant l'ordre du jour, le projet des résolutions et les principales modalités de participation, de vote et d'exercice des droits des actionnaires a été publié au Bulletin d'Annonces Légales Obligatoires (BALO) n°27 du 3 mars 2021. L'avis de convocation sera publié au BALO du 17 mars 2021.

Les informations visées à l'article R. 22-10-23 du Code de commerce sont consultables sur le site internet de la société (rubrique Assemblée Générale).

Les documents prévus par l'article R.225-83 du Code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée conformément aux dispositions réglementaires applicables.